

DEBRAYGE

SOUTIEN A UNE ATSEM

JEUDI 05 OCTOBRE 2006 A 8 HEURES

UNE ATSEM EST EN GARDE A VUE

ACCUSEE D'AVOIR MALTRAITEE

UN ENFANT.

FAUX PROBLEME

OU EST LA RESPONSABILITE DE LA DIRECTRICE ?

**QUEL MOYEN DE PROTECTION NOTRE
ADMINISTRATION PEUT ELLE NOUS
ASSURER ?**

LA DIRECTRICE A LAISSEE L'ATSEM ET UN AGENT
SEULE AVEC LES ELEVES.

**LES DIRECTEURS DES ECOLES NE
RESPECTENT TOUJOURS PAS NOS MISSIONS.**

**NOUS CRIONS ET NOUS DEMANDONS EN
URGENCE A NOTRE HIERARCHIE DE FAIRE
RESPECTER NOS MISSIONS.**

U.T.G. MAIRIE DE CAYENNE / SECTION DES ECOLES. UTG